



Commissariat aux Comptes

**UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS
FORCE OUVRIERE DU BAS-RHIN**

**1 rue Sédillot
BP 12
67064 STRASBOURG CEDEX**

RAPPORT

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013



Siège social : 29, avenue Laplace - 94110 ARCUEIL

Tél. : 01.49.85.97.99 Fax : 01.46.65.03.74

cilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de PARIS

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Exécutive,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Union Départementale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière du Bas-Rhin, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- . la justification de nos appréciations ;
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du 04 janvier 2016.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Union Départementale à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 2.5 de l'annexe concernant l'étalement des dettes de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière à laquelle l'Organisation syndicale est affiliée.



Siège social : 29, avenue Laplace - 94110 ARCUEIL

Tél. : 01.49.85.97.99 Fax : 01.46.65.03.74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de PARIS

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174

FA



Commissariat aux Comptes

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été établis au 31 décembre 2013 conformément au règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la Réglementation Comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Union Départementale, nous avons vérifié le caractère raisonnable des méthodes comptables et des informations fournies dans la note 2.5 de l'annexe sur les accords d'étalement des dettes obtenus auprès de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière. Ces accords encadrés par une convention ont permis la continuité d'activité de l'Union Départementale.

Ressources :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous avons vérifié que les modalités de comptabilisation des ressources correspondaient au §2.2.2 du règlement N° 2009-10 du Comité de la Réglementation Comptable qui stipule que les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour la quote-part revenant à l'Union Départementale.

Opérations de clôture :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Union Départementale, nous avons vérifié le caractère raisonnable des écritures d'engagement et de fin d'exercice (Constatation des créances et dettes vis-à-vis des tiers, notamment de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, les factures non parvenues, les charges constatées d'avance, les dotations aux amortissements des immobilisations, ...).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



Siège social : 29, avenue Laplace - 94110 ARCUEIL

Tél. : 01.49.85.97.99 Fax : 01.46.65.03.74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z

Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de PARIS

TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174



Commissariat aux Comptes

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

En l'absence d'obligation légale ou statutaire, l'Union Départementale n'a pas établi de rapport accompagnant les comptes annuels. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce titre.

ARCUEIL, 03 février 2016

SAS AUDICEOS

Commissaire aux comptes

29 Avenue Laplace - 94110 ARCUEIL
RCS Créteil : 514 542 174
Tél : 01 49 35 97 99 Fax : 01 46 65 03 74

Eilath d'ALMEIDA

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de PARIS



Siège social : 29, avenue Laplace - 94110 ARCUEIL

Tél : 01.49.85.97.99 Fax : 01.46.65.03.74

eilath.dalmeida@audiceos.fr

SAS au capital de 1 000 euros - Siret : 51454217400024 / APE : 6920Z
Inscrite auprès de la Compagnie des Commissaires aux comptes de PARIS
TVA Intracommunautaire : FR 59 514 542 174



UNION DEPARTEMENTALE FO DU BAS-RHIN

**Bourse du Travail
1 rue Sédillot
BP 12
67064 - STRASBOURG CEDEX
TEL : 03 88 36 50 15**

Comptes Annuels

Exercice clos le 31 décembre 2013



BILAN AU 31 décembre 2013

ACTIF (en €uros)	Exercice 2013			Exercice 2012
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immos incorporelles				
<i>Immobilisations Corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	8 875,29	2 524,62	6 350,67	7 793,66
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immos corporelles				
<i>Immobilisations Financières</i>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	8 875,29	2 524,62	6 350,67	7 793,66
ACTIF CIRCULANT				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés				3 247,74
Autres créances	7 838,60	7 478,60	360,00	9 140,51
Valeurs Mobilières de Placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	140 149,33		140 149,33	90 966,29
Charges Constatées d'Avance	1 997,46		1 997,46	3 166,35
Total II	149 985,39	7 478,60	142 506,79	106 520,89
TOTAL ACTIF I+II	158 860,68	10 003,22	148 857,46	114 314,55



BILAN AU 31 décembre 2013

PASSIF (en Euros)	Exercice 2013	Exercice 2012
	Net	Net
FONDS SYNDICAUX		
<i>Fonds Propres</i>		
Fonds syndicaux sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	- 120 285,52	- 48 538,99
Réserves dédiées		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	- 40 535,79	- 71 746,53
<i>Autres fonds syndicaux</i>		
Fonds syndicaux avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	- 160 821,31	- 120 285,52
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total II		
FONDS DEDIES		
Aux Contributions publiques de financement		
Sur Autres Ressources		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	55 347,03	14 732,32
Dettes fiscales et sociales	4 068,60	9 898,95
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	247 776,21	188 530,49
Instruments de trésorerie passif	2 486,93	21 438,31
Produits constatés d'avance		
Total IV	309 678,77	234 600,07
Ecart de conversion Passif	V	
TOTAL PASSIF	I+II+III+IV+V	114 314,55
	148 857,46	114 314,55



Compte de Résultat au : 31 décembre 2013

(1/2)

(en euros)

	2013	2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Prestations de services	16 142,07	23 838,97
Produits des activités annexes	9 480,91	7 263,70
Subventions d'exploitation	50 355,65	45 622,78
Autres produits de gestion courante	3 497,36	4 500,00
Cotisations encaissées	158 105,98	126 192,92
Reprises sur provisions , dépréciations, transferts de charges	10 187,45	6 539,53
Total I	247 769,42	213 957,90
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats	25 584,03	17 807,40
Charges externes	46 519,34	46 706,24
Autres services extérieurs	124 157,48	97 307,92
Impôts et taxes	3 506,03	3 854,20
Salaires et traitements	54 281,91	74 003,06
Charges Sociales	21 262,87	23 468,83
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
sur immobilisations (amortissements)	1 442,99	5 164,44
sur immobilisations (dépréciations)		
sur actif circulant (dépréciations)		
Dotations aux Provisions	2 488,84	4 989,76
Autres Charges	10 370,00	16 224,85
Total II	289 613,49	289 526,70
1 RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-41 844,07	-75 568,80
Résultat sur opérations faites en commun		
Excédent	Total III	
Déficit	Total IV	



Compte de Résultat au : 31 décembre 2013
(2/2)

(en Euros)

	2013	2012
PRODUITS FINANCIERS		
De participations	26,28	26,28
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 317,00	1 924,47
Reprises sur provisions financières		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total V	1 343,28	1 950,75
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total VI		
2 RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 343,28	1 950,75
3 RESULTAT COURANT	-40 500,79	-73 618,05
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		9 020,51
Reprises sur provisions, dépréciations		
Total VII		9 020,51
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	35,00	35,00
Sur opérations en capital		7 113,99
Dotations aux amortissements, provisions		
Total VIII	35,00	7 148,99
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-35,00	1 871,52
Contributions de financement : Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
IX		
Engagements à réaliser sur contributions de financement		
X		
TOTAL DES PRODUITS I+III+V+VII+IX	249 112,70	224 929,16
TOTAL DES CHARGES II+IV+VI+VIII+X	289 648,49	296 675,69
5 EXCEDENT OU DEFICIT	-40 535,79	-71 746,53
6 IMPOT SUR LE PATRIMOINE		
7 EXCEDENT OU DEFICIT APRES IMPOT	-40 535,79	-71 746,53



Sommaire

1 - Règles et méthodes comptables

1.1	<i>Immobilisations corporelles</i>	page 7
1.2	<i>Immobilisations financières</i>	page 8
1.3	<i>Créances</i>	page 8
1.4	<i>Disponibilités</i>	page 8
1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	page 8
1.6	<i>Réserves</i>	page 8
1.7	<i>Dettes</i>	page 8
1.8	<i>Cotisations encaissées</i>	page 8

2 - Complément d'Informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.1	<i>Immobilisations et amortissements</i>	page 9
2.2	<i>Créances</i>	page 10
2.3	<i>Disponibilités et valeurs mobilières de placement</i>	page 10
2.4	<i>Charges constatées d'avance</i>	page 10
2.5	<i>Fonds syndicaux</i>	page 10
2.6	<i>Dettes</i>	page 11
2.7	<i>Ressources de l'Union Départementale</i>	page 11
2.8	<i>Autres services extérieurs</i>	page 12

3 - Informations complémentaires

3.1	<i>Effectif salarié</i>	page 12
3.2	<i>Engagements de retraite</i>	page 12
3.3	<i>Autres engagements financiers et sûretés réelles donnés et reçus</i>	page 12
3.4	<i>Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat</i>	page 12
3.5	<i>Intégration globale dans une consolidation</i>	page 12

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales

4.1	<i>Ressources de l'année</i>	page 12
4.2	<i>Contributions publiques de financement</i>	page 12
4.3	<i>Actions de solidarité des organisations syndicales</i>	page 12
4.4	<i>Contributions en nature</i>	page 13



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2013



Les comptes de l'Union Départementale FO du Bas-Rhin se caractérisent par les données suivantes au 31 décembre 2013 :

Total des ressources : 249 112.70 €
Total du bilan : 148 857.46 €
Déficit de l'exercice : 40 535.79 €

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'organisation syndicale pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013.

1 - Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'UD FO du Bas-Rhin sont établis en conformité avec le règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales, notamment au regard des principes comptables généraux tels que ceux de prudence, du nominalisme monétaire (coûts historiques), de la permanence des méthodes, de la spécialité des exercices et de la continuité de l'activité.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'elles sont amortissables, les immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire selon leurs durées d'utilisation prévues. Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Principales politiques d'amortissement :

	Méthode	Durée (années)
Matériel industriel	Linéaire	5 à 10
Installations générales et agencements	Linéaire	5 à 10
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5
Mobilier	Linéaire	10

1.2 Immobilisations financières

Les valeurs brutes des immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, les intérêts perçus et courus sont également inscrits à l'actif du bilan. Lorsque la valeur d'inventaire d'une immobilisation est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.3 Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur brute, une dépréciation est comptabilisée.

1.4 Disponibilités

Les disponibilités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

1.5 Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges engagées durant l'exercice dont la consommation interviendra lors d'un exercice ultérieur.

1.6 Réserves

Elles correspondent au cumul des excédents et des déficits antérieurs.

1.7 Dettes

Les dettes sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

1.8 Cotisations encaissées

En application du § 2.2.2. du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, les cotisations sont inscrites au compte de résultat lors de leur encaissement et pour leur quote-part revenant à l'union départementale.



2 - Complément d'Informations relatives au bilan, et au compte de résultat

2.1 Immobilisations et amortissements

Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations et de leurs amortissements et dépréciations sont retracés dans les tableaux ci-dessous :

Valeurs brutes en Euros	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles				
Logiciels				
Immobilisations Corporelles	8 875,29			8 875,29
Matériel industriel				
Matériel de propagande				
Installations générales et agencements	3 320,69			3 320,69
Materiel de bureau et informatique	5 554,60			5 554,60
Mobilier				
Immobilisations Financières				
TOTAL	8 875,29			8 875,29

Amortissements et dépréciations des Immobilisations en Euros	31/12/2012	Augmentation	Diminution	31/12/2013
Immobilisations Incorporelles				
Logiciels				
Immobilisations Corporelles	1 081,63	1 442,99		2 524,62
Matériel industriel				
Matériel de propagande				
Installations générales et agencements	211,16	332,07		543,23
Materiel de bureau et informatique	870,47	1 110,92		1 981,39
Mobilier				
Immobilisations Financières				
TOTAL	1 081,63	1 442,99		2 524,62

2.2 Créances

€uros	31/12/2012	31/12/2013	< 1 an	> 1 an
Autres créances				
Produits à recevoir	9 020,51			
Autres	5 109,76	7 838,60	7 838,60	
Total	14 130,27	7 838,60	7 838,60	

2.3 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le poste « disponibilités » comprend les comptes courants bancaires et sur livret et la caisse.

2.4 Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance en €uros	31/12/2013	31/12/2012
Contrat reprographie	203,09	549,46
Location matériel		824,54
Assurances		
Documentation	1 794,37	1 727,80
Autres		64,55
TOTAL	1 997,46	3 166,35

2.5 Fonds syndicaux

Fonds syndicaux en €uros	31/12/2012	Affectation du résultat 2012	Résultat de l'exercice	31/12/2013
Réserves	- 48 538,99	- 71 746,53		- 120 285,52
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	- 71 746,53	71 746,53	- 40 535,79	- 40 535,79
TOTAL	- 120 285,52		- 40 535,79	- 160 821,31

A la clôture de l'exercice 2013, les fonds syndicaux sont négatifs du fait des résultats déficitaires générés. L'organisation syndicale se trouve du fait de ses dettes à court terme en état de cessation de paiement. Cependant l'Union Départementale considère que compte tenu des accords d'étalement obtenus auprès de la Confédération, la situation précédemment évoquée ne remet pas en cause la pérennité de l'organisation syndicale, les principales dettes étant les dettes confédérales ayant fait l'objet d'un étalement.

2.6 Dettes

Euros	31/12/2012	31/12/2013	< 1 an	+ 1 an et < 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 732,32	55 347,03	55 347,03		
Dont factures non parvenues	14 732,32	55 347,03	55 347,03		
Dont autres					
Avances et acomptes reçus sur commandes					
Dettes fiscales et sociales	9 898,95	4 068,60	4 068,60		
Autres dettes	209 968,80	250 263,14	36 930,83	213 332,31	
Dont charges à payer	632,93	632,93	632,93		
Dont autres	209 335,87	249 630,21	36 297,90	213 332,3	

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés se composent de factures à régler à la date de clôture de l'exercice.

Le poste autres dettes comprend pour l'essentiel les cotisations à reverser à la confédération. Dans le cadre du redressement de la situation financière de l'Union Départementale, la confédération FO a accordé un différé de créances pour les millésimes antérieures à 2012, ainsi qu'un rééchelonnement de la dette restante.

2.7 Ressources

Tableau requis¹ de calcul des ressources :

Ressources en Euros	2013	2012
Cotisations reçues brutes	268 232,12	216 714,72
Reversements cotisations	110 126,14	90 521,80
Cotisations reçues nettes de reversements	158 105,98	126 192,92
(+) Subventions reçues	50 355,65	45 622,78
(+) Autres Produits d'Exploitation perçus	39 307,79	42 142,20
(+) Produits financiers perçus	1 343,28	1 950,75
TOTAL DES RESSOURCES	249 112,70	215 908,65

Les « cotisations reçues nettes de reversements » correspondent aux cotisations brutes diminuées des reversements de quote-part des cotisations encaissées acquises à l'Union Départementale revenant aux syndicats (FD, Confédération,...) et inscrites au compte de résultat.

Les « autres produits d'exploitation perçus » correspondent principalement aux produits d'activités annexes.

Les produits financiers comprennent les intérêts des comptes sur livret et autres placements.

¹ § 5.1.1 du règlement N°2009-10 du 3 décembre 2009 du Comité de la réglementation comptable, afférent aux règles comptables des organisations syndicales

2.8 Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs concernent essentiellement les frais de déplacements, de missions et réceptions, les honoraires, les frais d'affranchissement et de télécommunication...

3 - Informations complémentaires

3.1 Effectif salarié

La répartition de l'effectif salarié de l'Union Départementale en équivalent temps plein est la suivante :

Effectif salarié	31/12/2013	31/12/2012
Cadres		
Non cadres	3,00	4,00
TOTAL	3,00	4,00

3.2 Engagements de retraite

Néant.

3.3 Autres engagements financiers et sûretés réelles donnés et reçus

Engagements reçus : Néant

Engagements donnés : Dans le cadre de la restructuration de sa dette, l'Union Départementale a bénéficié d'un différé de créances sur les millésimes antérieurs à 2012, ainsi qu'un rééchelonnement de la dette restante sur lesquels elle est engagée.

3.4 Evénements postérieurs à la clôture d'importance significative n'ayant pas donné lieu à un enregistrement au bilan, ni au compte de résultat.

Néant.

3.5 Intégration globale dans une consolidation

Néant.

4 - Informations spécifiques aux organisations syndicales

4.1 Ressources de l'année

Le tableau requis figure en note 2.7, ci-dessus.

4.2 Contributions publiques de financement

Néant.

4.3 Actions de solidarité des organisations syndicales

Néant.



4.4 Contributions en nature

L'organisation syndicale a bénéficié en 2013 de la mise à disposition à titre gratuit et à titre précaire de locaux. Elle a également bénéficié de la mise à disposition à titre gratuit d'une personne en équivalent temps plein.

